

2026-2031  
Programme  
d'actions  
locales de  
réduction  
des déchets

**RÉ** **DU** **IRE**  
**EMP** **LOYER**  
**PA** **RER**

Thonon Agglomération





# **PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION OUTILS DE LA CONSULTATION DU PUBLIC**

Base nautique de Sciez

*Mardi 11 février 2025*

# PRIORISATION DES ACTIONS

Rappel de la méthode :



- 4 degrés de priorité : attribuer 1 degré à chacune des 47 propositions
- *Quelles seraient pour vous les 5 actions phares du plan d'actions ?*
- choix personnel de chaque membre de la Commission, puis mise en commun des votes



# RÉSULTATS DE LA PRIORISATION

avec nombre de votes



## FAUSSES BONNES IDÉES



*Lancer une opération de location de sapins de Noël : 15*



*Limiter les voies d'accès aux forêts : 13*



*Promouvoir les textiles sanitaires réutilisables : 11*



*Accentuer l'aide alimentaire actuelle proposée par TA : 9*



*Accompagner le développement sur le territoire des plateformes en ligne proposant des « paniers anti-gaspi » : 9*

# RÉSULTATS DE LA PRIORISATION

avec nombre de votes



## ACTIONS MINEURES



*Proposer des ateliers de cuisine anti-gaspi au grand public : 17*



*Soutenir les réseaux de jardiniers locaux : 16*



*Offrir une seconde vie aux livres mis au pilon chaque année : 16*



*Sensibiliser les pêcheurs et les structures nautiques à la problématique : 14*



*Développer des ateliers de couture et lutter contre la fast-fashion : 13*

# RÉSULTATS DE LA PRIORISATION

avec nombre de votes



## ACTIONS MAJEURES



*Favoriser le développement du réemploi du verre : 25*



*Quantifier le gaspillage alimentaire en restauration collective : 24*



*Accompagner les entreprises du C-V de Thonon dans la gestion et la valorisation de leurs déchets : 19*



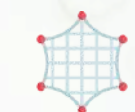
*Former les agents de TA et créer un service de réparateurs mobiles sur le territoire : « Repair Truck » : 18*



*Promouvoir le vrac auprès des commerçants et des usagers : 18*



*Favoriser la réparation et le réemploi des équipements électriques et électroniques de TA : 18*



*Déployer des filets filtrants dans les réseaux d'eaux pluviales : 18*



# RÉSULTATS DE LA PRIORISATION

avec nombre de votes



## ACTIONS QUICK-WIN



**Arrêter les tontes de pelouse en déchetteries : 25**



**Créer une éco-charte pour toutes les manifestations : 25**



**Développer davantage le service actuel de broyage de branches gratuit à domicile : 24**



**Renforcer la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire : 24**



**Soutenir les acteurs locaux de la réparation et du réemploi : 23**



**Installer un espace de gratuité dans les déchetteries : 23**

# RÉSULTATS DE LA PRIORISATION

avec nombre de votes

## LES 5 ACTIONS PHARES DU PLAN D' ACTIONS



*Favoriser le développement du réemploi du verre : 18*



*Poursuivre le déploiement du compostage de proximité : 17*



*Arrêter les tontes de pelouse en déchetteries : 11*



*Installer un espace de gratuité dans les déchetteries : 11*













*Créer une éco-charte pour toutes les manifestations : 11*



# BILAN : LES 10 ACTIONS PRIORITAIRES

nombre de votes « positifs » moins nombre de votes « négatifs »

-  Favoriser le développement du réemploi du verre : 49
-  Poursuivre le déploiement du compostage de proximité : 46
-  Renforcer la sensibilisation des enfants au gaspillage alimentaire : 44
-  Créer une éco-charte pour toutes les manifestations : 43
-  Arrêter les tontes de pelouse en déchetteries : 41
-  Développer davantage le service actuel de broyage de branches gratuit à domicile : 40
-  Soutenir les acteurs locaux de la réparation et du réemploi : 40
-  Créer une zone dédiée au réemploi des matériaux du secteur du bâtiment dans les déchetteries : la matériauthèque : 39
-  Installer un espace de gratuité dans les déchetteries : 34
-  Promouvoir le vrac auprès des commerçants et des usagers : 34



# **PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS PAR THÉMATIQUE**

24 actions opérationnelles réparties dans 8 thématiques

# **AXE 1**

*Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets*



# FACILITER LA TRANSMISSION D'INFORMATIONS



## DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE

- Donner une identité visuelle propre au PLPDMA via une charte graphique dédiée ;
- Communiquer de manière simple, synthétique et positive (non moralisateur) ;
- Mettre en avant des données chiffrées clés percutantes qui interpellent ;
- Adapter les messages au public visé ;
- Montrer que les gestes sont simples ;
- Communiquer sur « l'après » : que deviennent nos déchets ? Être « transparent » et informer davantage sur les filières ;
- Utiliser davantage les supports de communication existants dans les communes et diffuser les informations sur leur application citoyenne (type Iliwap) ;
- Création d'un support au format éventail avec un quizz type « les Incollables » pour sensibiliser à la réduction des déchets reprenant les axes thématiques du PLPDMA : éventail à distribuer lors des événements phares du territoire.

# MONTRER LES INTÉRÊTS QU'A L'USAGER À CHANGER DE PRATIQUES



## DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE

- Communiquer sur les intérêts qu'a l'utilisateur à changer de comportement : gain de temps et d'argent notamment. Exemples les plus parlants : service gratuit de broyage à domicile et interdiction des tontes de pelouse en déchetteries (plus d'A-R en déchetteries) ;
- Mettre en avant les bénéfices concrets des actions ;
- Proposer une opération foyers témoins et « caddie malin »
- Organiser des visites des déchetteries et des centres de tri ;
- Montrer l'évolution des pratiques et que l'on va dans le bon sens.

# ALLER À LA RENCONTRE DES HABITANTS ET ORGANISER DES MOMENTS CONVIVIAUX PÉRIODIQUES



## DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE

- Tenir un stand sur les marchés, à la sortie des écoles, en médiathèques et lors des événements phares du territoire ;
- Organiser des cafés/petits-déjeuners en déchetteries ;
- Proposer des cafés-débats/apéro-compost.

## UTILISER LE VECTEUR DE L'ART



## DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE

- Création et diffusion d'une exposition-photos itinérante sur la réduction des déchets ;
- Proposer une pièce de théâtre sur la thématique



# SENSIBILISER LES ENFANTS ET PARVENIR À TOUCHER LES PARENTS



## DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE

- Renforcer le programme pédagogique d'animations dans les écoles ;
- Solliciter et faire participer les enfants afin qu'ils soient acteurs du changement ;
- Créer un réseau d'éco-délégués.

# VALORISER LES INITIATIVES ET ACTIONS LOCALES DÉJÀ MISES EN PLACE



## DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE

- Soutenir activement les associations locales dans leurs actions et événements éco-responsables en lien avec la réduction des déchets : moyens financiers, techniques, humains. Exemples : jardins partagés, zone de gratuité à Veigy ;
- Rencontrer et diffuser des témoignages et portraits de citoyens engagés dans les médias locaux ;
- Remercier et récompenser les actions et efforts de citoyens engagés ;
- Considérer les associations locales comme des alliés ;
- Former les citoyens engagés qui souhaitent aller plus loin dans leur démarche d'accompagnement de la population au changement

# PROMOUVOIR LES ALTERNATIVES AU PLASTIQUE



## DESCRIPTION DE LA STRATÉGIE

- Communiquer sur ce fléau (campagne choc ?) et ses dangers/impacts sur la santé et l'environnement. Diffusion de films – conférences ou projections – débats ;
- Montrer aux citoyens les solutions concrètes de remplacement en fonction de la typologie du produit.

## **AXE 2**

*Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets*

*3 actions opérationnelles*



# ZÉRO TONTE DE PELOUSE EN DÉCHÉTTERIES



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Montrer qu'elles sont valorisables directement au jardin et que c'est une ressource précieuse ;
- Mettre en avant le gain de temps et d'argent pour l'utilisateur ;
- Programme d'accompagnement au changement de pratique des usagers pour un jardin zéro déchet ;
- Organisation d'ateliers pratiques, animations techniques, démonstrations et conférences avec intervenants extérieurs ;
- Création d'un guide *Comment valoriser ses « déchets verts » / végétaux au jardin ?*

RANG 5/47 ★

## OBJECTIFS D'IMPACT

**-25 kg/hab./an** de végétaux collectés en déchetteries, soit une baisse de 22,5%

## MOYENS

FINANCIERS

40 000 €

HUMAINS

0,15 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION



2026 2027 2028 2029 2030 2031

Attendre la mise en place du contrôle d'accès en déchetteries pour débuter ce changement

# DÉVELOPPER LES OFFRES DE BROYAGE DE BRANCHES



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Repenser le service de broyage à domicile en fonction des problématiques des paysagistes et développer le service : achat de 2 nouveaux broyeurs ;
- Organiser des ateliers pratiques, animations techniques, démonstrations : utilisation du broyat pour le compostage ou en paillage au jardin par exemple ;
- Développer des supports pédagogiques adaptés à distribuer ;
- Création de plateformes de broyage dans les communes (4 au minimum).

RANG

6/47



## OBJECTIFS D'IMPACT

**-15 kg/hab./an** de végétaux collectés en déchetteries ,soit une baisse de 13,5%

\*Changer l'image des « déchets verts » : montrer que c'est une ressource précieuse pour le jardin

## MOYENS

FINANCIERS

830 000 €

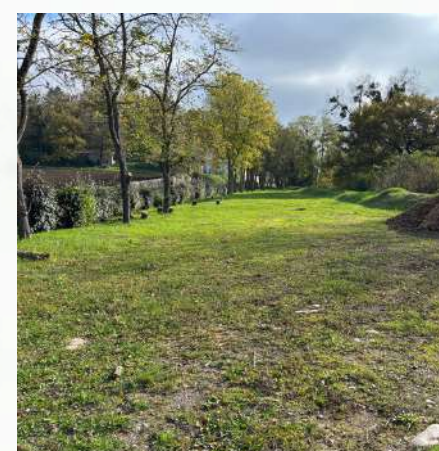
HUMAINS

0,125 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION

2026 2027 2028 2029 2030 2031

Création des plateformes sur 2027-2028



Plateforme de broyage de Parentignat, Agglo Pays d'Issoire (63)



# POUR SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Accompagner les usagers dans la pratique du compostage pour montrer les bons gestes ;
- Distribution de composteurs individuels + déploiement du compostage collectif en résidences (installation + suivi) ;
- Proposer aux usagers une formation certifiante de *référent de site de compostage* ;
- Réseau Compost Citoyen : animation d'un réseau de référents de site de compostage bénévoles engagés dans la pratique ;
- Organiser des temps forts et des événements conviviaux autour de la thématique ;
- Sensibiliser au jardinage au naturel dans les copropriétés.

RANG 2/47 ★

## OBJECTIFS D'IMPACT

**-20 kg/hab./an**

\*Prise de conscience de la population

\*Pérenniser le geste

\*Montée en compétences des usagers pour permettre la diffusion du savoir

## MOYENS

FINANCIERS

1 680 400 €

HUMAINS

2,825 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION



2026 2027 2028 2029 2030 2031



## **AXE 3**

*Allonger la durée d'usage des produits : réparer, réemployer et réutiliser*

*3 actions opérationnelles*

# SOUTENIR LES ACTEURS LOCAUX DE LA RÉPARATION ET DU RÉEMPLOI



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Augmenter la durée de vie des objets ;
- Aider et faciliter le développement des boutiques de seconde main du territoire, renforcer les liens, temps d'échanges avec eux ;
- Accompagner et former les citoyens à la réparation : création d'ateliers gratuits à destination de la population : textiles, électroménager, etc. ;
- Compléter la cartographie de l'Ademe « *longue vie aux objets* » recensant tous les acteurs du territoire et la promouvoir.

RANG 7/47 ★

## OBJECTIFS D'IMPACT

**-4,5 kg/hab./an** de déchets vendables et réparables (encombrants, éléments d'ameublement, textiles etc.)

## MOYENS

FINANCIERS

25 000 €

HUMAINS

0,1 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION



2026 2027 2028 2029 2030 2031

# INSTALLER UN ESPACE DE GRATUITÉ DANS LES DÉCHETTERIES



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mettre à disposition des citoyens les objets réemployables mais jugés non vendables par la R'mize : installer un espace de gratuité dans 3 déchetteries actuelles. Point de vigilance : déterminer clairement le mode de gestion de l'espace + former les gardiens.

RANG 9/47 ★

## OBJECTIFS D'IMPACT

**-2,5 kg/hab./an** de biens d'équipement, dont les encombrants et éléments d'ameublement

\*Faire comprendre à la population qu'il ne faut plus jeter des produits réemployables et encore en état de fonctionnement

## MOYENS

FINANCIERS

30 000 €

HUMAINS

0,1 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# PENSER LA DÉCHETTERIE DU FUTUR



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Proposer une solution alternative aux déchetteries existantes pour plus de réemploi ;
- Lancer une étude prospective et collaborative avec tous les acteurs/futurs usagers pour penser la déchetterie du futur.

RANG **8/47** ★ (matériauthèque)

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Changer la façon d'appréhender la déchetterie : considérer que ce n'est plus un endroit où l'on vient jeter ses déchets, mais plutôt un lieu où je peux prendre le temps de démanteler mes objets, créer du lien social, etc.

## MOYENS

FINANCIERS

25 000 €

HUMAINS

0,1 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# **AXE 4**

*Lutter contre le gaspillage alimentaire*

*4 actions opérationnelles*

# QUANTIFIER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Proposer la réalisation d'un diagnostic des pertes et du gaspillage alimentaire aux cantines des écoles du territoire ;
- Les établissements s'engagent ensuite à suivre les temps de sensibilisation/formation proposés par TA dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial visant à réduire le gaspillage alimentaire au sein de leur restauration collective. Puis, ils s'engagent à mettre en place des mesures concrètes de réduction au sein de leur établissement.

RANG **13/47**

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Objectif quantitatif déterminé lors de la mise en place du plan d'actions dans l'établissement

\*Sensibiliser le personnel et les enfants au gaspillage alimentaire au sein de leur établissement

## MOYENS

FINANCIERS

**non chiffré**

HUMAINS

**0,2 ETP** dédié à la thématique

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# FORMER LES AGENTS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE À LA RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Action de soutien déjà mise en œuvre dans le cadre la fiche action 2.C du Plan Alimentaire Territorial de TA : *Agir en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective* ;
- Proposer des formations mutualisées sur le territoire aux agents de la restauration pour les former à mettre en place des protocoles de réduction de gaspillage ;
- Développer un réseau d'échange d'expériences sur la thématique sur le territoire.

RANG /

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Prise de conscience de la problématique

## MOYENS

FINANCIERS

voir PAT

HUMAINS

**0,2 ETP** dédié à la thématique

## CALENDRIER DE RÉALISATION



2026 2027 2028 2029 2030 2031

# RENFORCER LA SENSIBILISATION DES ENFANTS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Mesures complémentaires proposées qui s'inscrivent dans les fiches action 4.A du Plan Alimentaire Territorial : *Créer du lien entre producteurs locaux et le public scolaire/périscolaire à travers la sensibilisation à l'alimentation durable*, 4.B *Intégration du volet alimentation durable dans l'offre pédagogique de l'Agglomération* et 4.D *Action de sensibilisation auprès des jeunes sur l'écologie et les métiers de l'alimentation*
- Proposer des outils de communication avec un slogan fort, type *Les Contes de l'anti-gaspi*, à diffuser dans les cantines des écoles ;
- Proposer des fiches-pratiques pour mettre en place des challenges/concours dans les cantines : gachi-mètres, pesée de chaque assiette en fin de service ou autres ;
- Accompagner la mise en place de jardins/potagers dans les écoles en association avec un site de compostage.

RANG 3/47 

## OBJECTIFS D'IMPACT

- \*Prise de conscience des enfants
- \*Réduire le gaspillage alimentaire. Identifier le « pourquoi » et « quoi » en amont
- \*Changer le rapport des enfants à la nourriture

## MOYENS

FINANCIERS

non chiffré

HUMAINS

0,2 ETP dédié à la thématique

## CALENDRIER DE RÉALISATION



2026 2027 2028 2029 2030 2031

Condition de mise en œuvre de l'action : avoir réalisé une quantification du gaspillage alimentaire au sein de l'établissement

# FAVORISER LA CONSOMMATION DE PRODUITS LOCAUX EN RENFORÇANT LEUR VISIBILITÉ



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Participer au recensement des points de vente de produits locaux et des professionnels sur les plateformes existantes (exemples : fraisetlocal.fr, laruchequiditoui.fr) ou les encourager à s'inscrire dessus, puis faire la promotion de la plateforme et communiquer dessus ;
- Accompagner le développement de la monnaie locale pour rendre plus accessible ces modes de consommation.

RANG 14/47

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Prise de conscience de la population vis-à-vis de modes de consommation plus responsables

## MOYENS

FINANCIERS

20 000 €

HUMAINS

0,2 ETP dédié à la thématique

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# **AXE 5**

*Réduire les produits à usage unique  
Promouvoir une consommation pauvre en déchets*

*2 actions opérationnelles*

# PROMOUVOIR LE VRAC AUPRÈS DES COMMERÇANTS ET DES USAGERS



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Informer davantage les usagers sur la pratique et démontrer son intérêt ;
- Accompagner les usagers et utiliser le levier économique : pratique moins coûteuse, réduction si l'on vient avec son contenant ;
- Opération de distributions de contenants par TA ;
- Accompagner techniquement et financièrement les commerçants dans la mise en place de cette pratique – Créer un guide opérationnel ;
- S'appuyer sur les manifestations locales existantes pour sensibiliser ;
- Faire le lien entre vrac et économie d'argent.

RANG 10/47 

## OBJECTIFS D'IMPACT

-3 kg/hab./an d'emballages

## MOYENS

FINANCIERS

18 000 €

HUMAINS

0,05 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION



2026 2027 2028 2029 2030 2031

# FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI DU VERRE



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Partenaire : *Revera* (fusion entre *Alpes Consigne* et *Rebooteille*) est une start up industrielle à impact, qui propose une solution concrète pour réduire les déchets en verre : un service de collecte, lavage et réemploi des contenants en verre ;
- (1) Organisation d'une rencontre sur le réemploi des emballages en verre entre producteurs du territoire et distributeurs locaux ;
- (2) Soutien financier aux producteurs ou distributeurs dans leur passage au réemploi ;
- (3) Intervention pour informer les membres de la CCES sur les bénéfices du réemploi ;
- (4) Formation des agents de TA sur le réemploi, pour pouvoir informer le grand public lors d'événements locaux/marchés/porte à porte, etc.
- (5) TA devient sociétaire : 100 parts sociales, contribution à la SCIC (coopérative)



Structures partenaires de Revera

RANG 1/47 ★

## OBJECTIFS D'IMPACT

-5 kg/hab./an de verre

## MOYENS

FINANCIERS

21 300 €

HUMAINS

0,15 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION

2026 2027 2028 2029 2030 2031





# **AXE 6**

*Devenir éco-exemplaire*

*3 actions opérationnelles*

# THONON AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- S'assurer des bons gestes de tri dans tous les bâtiments de TA ;
- Identifier un référent éco-exemplarité au sein de chaque service de TA ;
- Créer une charte « agent éco-responsable » à signer par tous : s'engage à (1) faire le tri de mes déchets et composter (2) utiliser une tasse ou une gourde plutôt qu'un gobelet jetable (3) réduire les impressions et privilégier le recto-verso (4) trier régulièrement ma boîte mail (5) covoyer autant que possible avec mes collègues (autres ?) ;
- Mettre à disposition des fiches pratiques pour réduire les déchets au bureau sur le site intranet des agents de TA.

RANG 11/47

## OBJECTIFS D'IMPACT

- \*Thonon Agglomération doit montrer l'exemple en priorité
- \*Mise en conformité avec la réglementation

## MOYENS

FINANCIERS

non chiffré

HUMAINS

0,02 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION



# ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA GESTION ET LA RÉDUCTION DE LEURS DÉCHETS



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réalisation d'un état des lieux, diagnostic et programme d'actions ;
- Mettre à disposition des dispositifs de collecte adaptés ;
- Inciter à pratiquer une gestion différenciée des espaces verts publics ;
- Mettre en place un composteur et une zone de réemploi dans les cimetières communaux ;
- Et autres mesures à déterminer.

RANG **18/47** et **21/47**

## OBJECTIFS D'IMPACT

- \*Les communes doivent montrer l'exemple à la population
- \*Mise en conformité avec la réglementation

## MOYENS

FINANCIERS

non chiffré

HUMAINS

0,5 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# ACCOMPAGNER LES ÉVÉNEMENTS DANS LA GESTION ET LA RÉDUCTION DE LEURS DÉCHETS



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Expliquer aux organisateurs les intérêts qu'ils ont à être estampillé « manifestation responsable » : image positive, écologique, économique, etc. ;
- Demander aux communes un calendrier annuel de toutes leurs manifestations pour organiser les événements suffisamment en amont : nombre d'exposants, nombre de visiteurs attendus, surface, etc. ;
- Définir des critères clairs et précis en fonction du type d'événement : tri des déchets y compris déchets alimentaires, réduction du jetable, éco-cup, espaces fumeurs/cendriers de poche, etc. ;
- Fournir des dispositifs de collecte des déchets adaptés ;
- Accompagner les organisateurs dans la mise en œuvre de la charte. Créer un guide de mise en place et former les bénévoles ;
- Informer et impliquer les usagers, être présent sur place.

RANG 4/47 ★

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Donner les moyens aux organisateurs d'événements de mettre en place une bonne gestion de leurs déchets

## MOYENS

FINANCIERS

20 000 €

HUMAINS

0,5 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION

2026 2027 2028 2029 2030 2031

# **AXE 7**

*Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins*

*4 actions opérationnelles*

# CARTOGRAPHIER LES ZONES SENSIBLES DU TERRITOIRE



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Réalisation d'une cartographie complète du territoire identifiant les points sensibles : endroits où des incivilités et dépôts sauvages sont régulièrement recensés ;
- Utiliser le levier financier de changement de comportement par la mise en place de panneaux d'informations indiquant le montant (€) des amendes liées aux incivilités

RANG **15/47**

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Anticiper les lieux potentiels de dépôts sauvages

## MOYENS

FINANCIERS

non chiffré

HUMAINS

0,015 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA SANCTION DES INCIVILITÉS



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Quantification et qualification des dépôts sauvages en cours avec certains services techniques des communes pour déterminer les typologies de déchets retrouvés ;
- Relayer les bonnes pratiques des communes en matière de gestion des incivilités : exemple des caméras nomades posées au niveau de Points d'Apports Volontaires.

RANG 12/47

## OBJECTIFS D'IMPACT

- \*Réduire les dépôts sauvages
- \*Utiliser le levier financier pour faire changer les comportements

## MOYENS

FINANCIERS

non chiffré

HUMAINS

0,015 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION



# SOUTENIR LES OPÉRATIONS DE RAMASSAGE DE DÉCHETS TERRESTRES ET SUBAQUATIQUES

## DESCRIPTION DE L'ACTION

- S'associer aux associations locales pour sensibiliser les habitants et permettre une prise de conscience de la population ;
- Fournir de l'équipement lors des journées de ramassage ;
- Montrer les actions positives et les bons gestes ;
- Faire de la pédagogie : fabriquer un contenant transparent et mobile permettant de mettre en avant les déchets ramassés.

RANG 20/47

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Prise de conscience de la population

## MOYENS

FINANCIERS

8 000 €

HUMAINS

0,05 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION

2026 2027 2028 2029 2030 2031

# SENSIBILISER À LA POLLUTION DU LÉMAN PAR LA MISE EN PLACE D'UNE SIGNALÉTIQUE SUR LES AVALOIRS ET DE FILETS/PANIERS FILTRANTS



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Moyens techniques de lutte contre la dispersion des déchets abandonnés dans le Léman ;
- Rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat ;
- Identifier les emplacements stratégiques ;
- Pose des filets durant un temps donné puis caractérisation des déchets retrouvés. Phase suivante : période expérimentale de pose de macarons au sol, et nouvelle caractérisation des filets pour identifier la pertinence de l'action de la signalétique ou non.

RANG 22/47 et 23/47

## OBJECTIFS D'IMPACT

- \*Prise de conscience de la population
- \*Alerter le grand public sur la pollution des eaux du Léman
- \*Sensibiliser à la protection de la flore et de la faune locales

## MOYENS

FINANCIERS

7 000 €

HUMAINS

0,02 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# **AXE 8**

*Réduire les déchets des entreprises*

*2 actions opérationnelles*

# ÉTUDIER L'INSTAURATION D'UNE FISCALITÉ INCITATIVE POUR LES DÉCHETS ASSIMILÉS



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Etude pour la mise en place d'une redevance spéciale (RS) pour tous les producteurs de déchets assimilés : déchets issus des activités économiques (entreprises, commerçants, artisans, professions libérales), des administrations et services publics, des établissements scolaires publics et privés et des établissements de santé publics ou privés ;
- Soulever que cette action peut réellement être bénéfique pour ces établissements. En effet, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est calculée sur le foncier, alors que la redevance spéciale est calculée en fonction du poids de déchets produits. Ainsi, en optimisant leurs pratiques vis-à-vis de la gestion de leurs déchets, ils pourraient avoir une taxe moindre qu'actuellement.

RANG 19/47

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Prise de conscience des producteurs de déchets assimilés

## MOYENS

FINANCIERS

20 000 €

HUMAINS

0,02 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION



# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DU C-V DE THONON DANS LA GESTION ET LA VALORISATION DE LEURS DÉCHETS



## DESCRIPTION DE L'ACTION

- Établir une charte de livraisons responsables ;
- Mutualiser la collecte des cartons en vélo-cargo dans les hypercentres ;
- Proposer des éco-défis aux commerçants ;
- Autres mesures potentielles à déterminer.

RANG 24/47

## OBJECTIFS D'IMPACT

\*Prise de conscience des producteurs de déchets assimilés

## MOYENS

FINANCIERS

25 000 €

HUMAINS

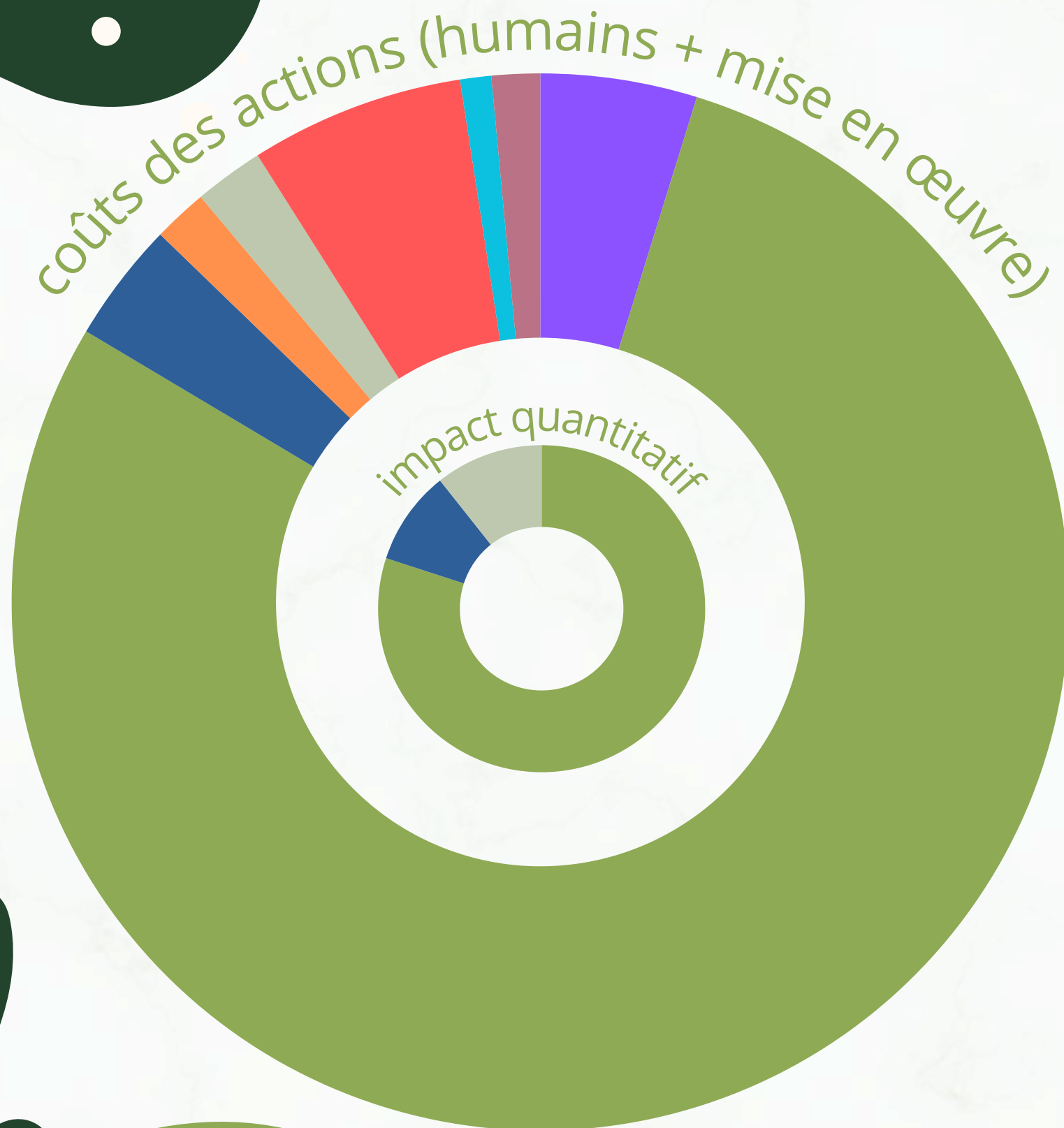
0,05 ETP

## CALENDRIER DE RÉALISATION





# RÉSUMÉ DU PLAN D' ACTIONS 2026-2031



**Axe 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets : 3 331 600 € - moins 60kg/hab./an (par rapport à 2023) - 3,1 ETP**

**Axe 6 : Devenir éco-exemplaire : 277 040 € - changement de comportement - 1,02 ETP**

**Axe 1 : Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets : 202 324 € - changement de comportement - 0,79 ETP**

**Axe 3 : Allonger la durée d'usage des produits : réparer, réemployer et réutiliser : 155 600 € - moins 7 kg/hab./an (par rapport à 2023) - 0,3 ETP**

**Axe 5 : Réduire les produits à usage unique - Promouvoir une consommation pauvre en déchets : 89 700 € - moins 8kg/hab./an (par rapport à 2023) - 0,2 ETP**

**Axe 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire : 70 400 € - objectif quantitatif à déterminer - 0,2 ETP**

**Axe 8 : Réduire les déchets des entreprises : 62 640 € - objectif quantitatif non déterminé/changement de comportement - 0,07 ETP**

**Axe 7 : Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins : 40 200 € - changement de comportement - 0,1 ETP**

# RÉSUMÉ DU PLAN D' ACTIONS 2026-2031

## BESOINS HUMAINS :

**5,78 ETP nécessaires**

dont **4,7 ETP affectés** au sein du Service Prévention et Gestion des Déchets de TA

**= 1,08 ETP manquant**

**> recruter une personne qui serait dédiée à l'éco-exemplarité des communes et des manifestations**

**Axe 2 : Éviter la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets** : 3 331 600 € - moins 60kg/hab./an (par rapport à 2023) - 3,1 ETP

**Axe 6 : Devenir éco-exemplaire** : 277 040 € - changement de comportement - 1,02 ETP

**Axe 1 : Déployer une stratégie de communication multicanale pour sensibiliser efficacement la population à la réduction des déchets** : 202 324 € - changement de comportement - 0,79 ETP

**Axe 3 : Allonger la durée d'usage des produits : réparer, réemployer et réutiliser** : 155 600 € - moins 7 kg/hab./an (par rapport à 2023) - 0,3 ETP

**Axe 5 : Réduire les produits à usage unique - Promouvoir une consommation pauvre en déchets** : 89 700 € - moins 8kg/hab./an (par rapport à 2023) - 0,2 ETP

**Axe 4 : Lutter contre le gaspillage alimentaire** : 70 400 € - objectif quantitatif à déterminer - 0,2 ETP

**Axe 8 : Réduire les déchets des entreprises** : 62 640 € - objectif quantitatif non déterminé/changement de comportement - 0,07 ETP

**Axe 7 : Prévenir les dépôts sauvages et lutter contre les déchets marins** : 40 200 € - changement de comportement - 0,1 ETP

# BUDGET GLOBAL ESTIMÉ ET BESOINS

TOTAL ESTIMÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS 2026-2031 DONT MOYENS HUMAINS :

**4 229 504 €** dont actions déjà engagées :

- *déploiement du compostage* : 2 363 400 €
- *service de broyage à domicile* : 776 300 €
- *moyens humains existants* : 485 604 €

**= 604 200 € pour la mise en œuvre des nouvelles actions proposées**  
**= 100 700 € par an sur 6 ans (~1,06 €/hab./an)**

**= 252 000 € (1 ETP supplémentaire)**

**+ 352 200 € pour les nouvelles actions proposées**  
**soit 58 700 € par an sur 6 ans**



# OUTILS DE LA CONSULTATION DE LA POPULATION

Printemps 2025

EXPOSITION-PHOTOS ITINÉRANTE

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE PARTICIPATION CITOYENNE

*L'EMPREINTE* : VOTRE BULLETIN LOCAL SUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

RÉUNIONS PUBLIQUES